

Chambre des Représentans.

SÉANCE DU 10 MAI 1837.

MMMM

RAPPORT présenté par M. DESMAISIÈRES, au nom de la section centrale chargée de l'examen du Budget de la Guerre pour l'exercice 1837 (*).

MESSIEURS,

Par votre décision du 15 mars dernier, vous nous avez chargés de vous faire un rapport sur les documens qui nous avaient été renvoyés, ainsi que sur les pièces et les explications que nous jugerions à propos de demander au Gouvernement en ce qui concerne la question du service de santé de l'armée.

Je viens rendre compte à la Chambre de ce qui a été fait par nous, dans le but d'arriver à l'accomplissement de cette mission.

Après un examen sommaire du volumineux dossier qui nous avait été renvoyé, nous avons écrit le 6 avril dernier à M. le Ministre de la Guerre pour lui demander communication de plusieurs pièces nouvelles, ainsi qu'un inventaire analytique dudit dossier.

Ces divers documens nous ont été envoyés par M. le Ministre, accompagnés de lettres d'envoi, datées des 20 avril, 4 et 9 de ce mois.

Le dossier qui nous avait été primitivement renvoyé contient 496 pièces, savoir :

- 302 États de dépenses, factures et mémoires de 1830 et 1831 ;
 - 85 Contrats de 1832 à 1836 passés avec divers fournisseurs de médicamens ; bandages, linge à pansement, charpie, étoupes, etc. (**)
 - 109 Registres de recettes de médicamens à la pharmacie centrale, états de comptabilité et d'expéditions faites aux corps et aux prisons, arrêts de la Cour des Comptes, etc.
-

(*) La section centrale était composée de MM. Raikem, président, Brabant, De Puydt, Keppenne, Mast de Vries, A. Rodenbach et Desmaisères, rapporteur.

(**) Une note, à la colonne d'Observations de l'inventaire, mentionne que le contrat passé pour la 11^{me} série de 1834 avec le sieur Depaepe, a été transmis à M. le procureur du Roi, et une autre note indique qu'il en a été de même relativement à la 11^{me} série de 1835.

14 Extraits des rapports d'inspections générales, en ce qui concerne la gestion des hôpitaux, nous ont été transmis sous forme de notes verbales et sont d'une importance presque nulle quant à la question.

Nous y avons seulement remarqué que les inspections ne se sont point faites tous les ans, quoique cependant il faudrait qu'il en fût ainsi pour qu'elles puissent avoir lieu d'une manière utile.

Ainsi, par exemple, ce n'est que le 5 juin 1834 qu'a eu lieu l'inspection générale de 1830, 1831 et 1832 de l'hôpital militaire de Bruxelles. Celle de 1833 et 1834 du même hôpital a eu lieu le 12 mai 1836, et celle de 1835 le 2 février 1837.

L'état ci-annexé litt. A comparatif de la force moyenne de l'armée au nombre de décès qui ont eu lieu depuis 1832 jusqu'à 1836 inclusivement, ne porte la moyenne des décès pendant ces cinq années qu'à 1 1/2 p. c.; mais ne peut-on pas présumer qu'il s'est commis plusieurs erreurs dans les chiffres, au Ministère de la guerre, lorsque l'on nous renseigne que la force moyenne des hommes tenus sous les armes a été en 1832 de 78,877

1833 de 67,508

1834 de 52,994

1835 de 46,248

et en 1836 de 42,239.

Nous avons reçu aussi :

1^o Un tableau détaillé (avec mention des maladies qui y auraient donné lieu) des décès survenus dans les divers hôpitaux du royaume pendant les années 1831, 1832, 1833, 1834, 1835 et 1836;

Et 2^o un état indiquant les officiers de santé qui ont été successivement chargés du service des hôpitaux et infirmeries militaires pendant les mêmes années.

Quant à ces pièces et aux notes tenues par les inspecteurs-généraux sur les officiers de santé des différens corps de l'armée, elles sont de nature à n'être utiles que dans le cas où la section centrale serait mise à même de se procurer d'autres renseignemens.

Vous jugerez bien, Messieurs, qu'alors même qu'en l'absence de ces renseignemens et d'un document important que nous avons jugé propre à nous éclairer, il y aurait eu moyen de fixer notre opinion et d'arriver à des conclusions quelconques par l'examen seul des pièces à nous communiquées, il ne nous aurait du moins dans tout les cas pas été possible de vous présenter aujourd'hui un rapport circonstancié et motivé, tel que l'exige l'importance et la gravité de la question.

La Chambre n'ayant pas voulu accorder entièrement le crédit demandé pour les dépenses relatives au service de santé avant qu'elle ait pu avoir son apaisement sur les abus vrais ou faux qui ont été signalés, et la session de la Législature touchant à son terme, nous avons pensé ne point pouvoir prendre un délai plus long pour vous soumettre notre rapport, que, cependant, nous aurions désiré pouvoir vous présenter plus complet. Mais, nous le regrettons bien sincèrement, les diverses circonstances que nous venons d'avoir eu l'honneur de vous rappeler n'ont pas permis qu'il en fût ainsi.

Bruxelles, le 10 mai 1837.

Le Rapporteur,

L. DESMAISIÈRES.

Le Président,

RAIKEM.

ÉTAT COMPARATIF de la force moyenne de l'armée et du nombre de décès qui ont eu lieu depuis 1832 jusqu'à 1836 inclusivement.

ANNÉES.	FORCE MOYENNE DE L'ARMÉE.	NOMBRE DE DÉCÈS.	<i>Observations.</i>
Exercice 1832	78,877	1,577	1 ⁰⁹ / ₁₀₀ décès sur cent hommes.
— 1833	67,508	933	1 ³⁶ / ₁₀₀ — —
— 1834	52,994	593	1 ¹¹ / ₁₀₀ — —
— 1835	46,248	688	1 ⁴⁸ / ₁₀₀ — —
— 1836	42,239	556	1 ³¹ / ₁₀₀ — —
TOTAL.	287,866	4,347	
Moyenne pour les 5 années.	57,573	869	1 ⁵⁰ / ₁₀₀ décès sur cent hommes.